



# Guide d'évaluation des estimations de coûts

Publié : le 2025-07-21

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,  
représentée par le président du Conseil du Trésor 2025,

Publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada  
90 rue Elgin, Ottawa, Ontario, K1A 0R5, Canada

No de catalogue BT66-100/2025F-PDF  
ISBN: 978-0-660-79015-2

Ce document est disponible sur [Canada.ca](https://Canada.ca), le site Web du gouvernement du Canada.

Ce document est disponible en médias substitués sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé  
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Also available in English under the title: Guide to Assessing Cost Estimates

# Guide d'évaluation des estimations de coûts

---

## 1. Date de publication

Ce guide est entré en vigueur le 24 juillet 2025. Il remplace les *Définitions de la classification de l'estimation des coûts* 1.0 (mars 2020), auparavant disponibles dans la Communauté de pratique sur l'établissement des coûts du gouvernement du Canada (GC).

## 2. Champ d'application, objectifs et portée

Le présent guide soutient les organisations indiquées à l'article 6.1 de la Directive sur la gestion de projets et programmes (la *Directive*). Il soutient les projets (et programmes) du GC tels que définis dans la Politique sur la planification et la gestion des investissements. Il ne s'applique pas aux initiatives financées par le GC au moyen de paiements de transfert. Les considérations relatives aux agents du Parlement en vertu de l'article 6.7 de la *Directive*, sont également prises en compte, y compris le fait que la définition d'un projet n'inclut pas l'exécution des audits, des enquêtes ou d'autres activités du mandat statutaire des agents du Parlement. Il est recommandé aux personnes responsables de l'établissement, de l'examen

ou de l'évaluation des estimations de coûts, y compris les spécialistes en établissement des coûts, les gestionnaires de programmes ou d'investissements, ainsi que les analystes du Secteurs des programmes.

L'objectif du présent guide est de soutenir une approche normalisée de l'évaluation des estimations de coûts à l'échelle du GC.

Le présent guide appuie la *Directive* en définissant les estimations de coût d'un ordre de grandeur approximatif (OGA), indicatives et fondées, et établit les critères de leur évaluation.

### 3. Contexte

La *Directive* exige des niveaux de classification précis pour les estimations de coûts fournies en appui aux présentations au Conseil du Trésor (CT) visant à obtenir une approbation de projet (ou de programme), une autorisation de dépenser, ou une modification à ces dernières.

La définition des classifications et de leurs critères est nécessaire pour favoriser une application uniforme à l'échelle du GC et veiller à ce que le CT considère des initiatives qui respectent le niveau requis.

Le *Guide d'établissement des coûts* décrit le processus d'établissement des coûts du GC et comprend des renseignements et des techniques supplémentaires pour renforcer l'établissement des coûts et la crédibilité des estimations de coûts.

## 4. Classifications des estimations de coûts

### 4.1 Brèves descriptions

Pour appuyer la prise de décision, le GC reconnaît trois classifications pour les estimations de coûts: OGA, indicatives et fondées. Le Tableau 1 ci-dessous présente de brèves descriptions :

**Tableau 1 : Résumé des classifications des estimations de coûts**

<b>Classification</b>	<b>Brève description</b>
<b>Estimation d'un ordre de grandeur approximatif (OGA)</b>	Estimation de coût avec une forte probabilité de changement significatif au fil du temps. Elle est fondée sur la disponibilité de renseignements limités, généralement aux premières étapes de la planification d'une initiative ou de la définition de ses exigences. Son degré de conformité avec le processus d'établissement des coûts détaillé à la section 7 du <i><u>Guide d'établissement des coûts</u></i> permet d'évaluer sa crédibilité comme figurant dans la fourchette d'OGA ou comme étant simplement une <u>estimation préliminaire</u> .
<b>Estimation indicative</b>	Estimation des coûts avec une probabilité moyenne de changement significatif au fil du temps. L'estimation peut concerner une initiative dont les exigences n'ont pas encore été entièrement définies; et/ou il pourrait y avoir des limites dans l'application de certaines étapes du processus du <i><u>Guide d'établissement des coûts</u></i> ; et/ou il pourrait y avoir d'autres facteurs susceptibles de réduire sa crédibilité, même si le processus d'établissement des coûts est généralement suivi.

Classification	Brève description
<b>Estimation fondée</b>	Estimation des coûts avec une faible probabilité de changement significatif au fil du temps. Elle est fondée sur des exigences bien définies, souvent pour des initiatives matures aux stades avancés de développement ou de mise en œuvre. Les renseignements à appui de l'établissement des coûts sont entièrement conformes au processus d'établissement des coûts de la section 7 du <u>Guide d'établissement des coûts</u> .
<i>Remarque : Pour toutes les classifications, la divulgation transparente des restrictions majeures, des règles de base, des hypothèses, des risques et des incertitudes est impérative au soutien d'une prise de décision éclairée.</i>	

Une « estimation préliminaire » est une estimation des coûts qui ne répond pas, au minimum, aux exigences d'OGA de façon à indiquer une concordance générale avec la classification d'OGA, et qui manque du niveau de rigueur et de qualité attendu. Ces estimations sont généralement produites dans des délais serrés, avec un accès limité aux ressources d'établissement des coûts et aux données appropriées, et sont susceptibles de varier considérablement au fil du temps.

## 4.2 Évaluation de la classification

Le Guide d'établissement des coûts établit un processus pour produire des renseignements crédibles sur l'établissement des coûts. Le niveau d'effort associé à la production de renseignements sur

l'établissement des coûts devrait être conforme à l'objectif, à la complexité, au risque et à l'importance relative de l'initiative et de son exercice d'établissement des coûts.

Conformément à la section 6 du Guide, les renseignements sur l'établissement des coûts sont crédibles lorsqu'ils sont issus d'un processus, sont complets, fondés sur des éléments probants, évalués en fonction des risques, validés et consignés dans un document. Pour déterminer si une estimation des coûts se situe dans la catégorie « d'OGA », « indicative » ou « fondée », elle devrait être évaluée en fonction de ces critères, lesquels sont définis à [l'Annexe A : Tableau de classification des estimations de coûts](#).

Le [Tableau de classification des estimations de coûts](#) comporte également un ensemble de questions qui devrait être utilisé pour l'évaluation. Il convient de répondre aux questions et de comparer les réponses aux exigences relatives aux niveaux de classification figurant dans le tableau pour déterminer si elles correspondent à la catégorie « d'OGA », « indicative » ou « fondée ». Les réponses peuvent ne pas toutes correspondre au même niveau de classification. Les personnes qui établissent, examinent ou évaluent l'estimation devraient alors faire preuve de discernement professionnel pour déterminer sa concordance générale avec une classification globale.

La classification globale ne devrait pas être fondée uniquement sur le nombre d'exigences satisfaites pour un niveau de classification donné. Plutôt, l'évaluation devrait considérer la nature de ces exigences, la rigueur avec laquelle elles sont remplies, la manière dont elles s'influencent ou se neutralisent les unes et les autres, et la façon dont elles influencent, au final, les résultats et leur crédibilité.

Selon les spécificités de chaque exercice d'établissement des coûts, les exigences vont peser différemment dans l'évaluation globale. Généralement, les exigences liées aux critères d'un exercice complet, fondé sur des éléments probants, et évalué en fonction des risques auront plus de poids dans l'évaluation.

## 5. Références

### Législation

- *Loi sur la gestion des finances publiques*

### Instruments de politique et d'orientation connexes

- *Politique sur la planification et la gestion des investissements*
- *Directive sur la gestion de projets et programmes*
- *Guide d'établissement des coûts*
- *Guide à l'intention des rédacteurs de présentations au CT*
- *Ligne directrice sur l'attestation du dirigeant principal des finances pour les présentations au Cabinet*

### Outils

- *Communauté de pratique sur l'établissement des coûts du gouvernement du Canada*

## 6. Demandes de renseignements

Pour des questions d'interprétation de ces définitions, les unités concernées doivent communiquer avec le Centre d'expertise en établissement des coûts (CEEC) du Bureau du contrôleur général à l'adresse [CCE-CEEC@tbs-sct.gc.ca](mailto:CCE-CEEC@tbs-sct.gc.ca).

# Annexe A : Tableau de classification des

# estimations de coûts

Critères	Questions de l'évaluation	Exigences relatives aux niveaux de classification		
		Ordre de grandeur approximatif (OGA)	Indicative	Fondée
<p><b>1. Issue d'un processus</b>  <i>Le processus du <u>Guide d'établissement des coûts</u> est rigoureux et implique la participation d'un large éventail d'intervenants <sup>2</sup>.</i></p>	<p><b>A. L'exercice d'établissement des coûts est-il issu d'un processus?</b></p>	<p>L'objectif et le plan de l'exercice d'établissement des coûts sont bien définis.</p> <p>Toutes les étapes du processus du <u>Guide d'établissement des coûts</u> sont effectuées, mais avec moins de rigueur <b>pour certaines</b> en raison de délais serrés ou d'autres facteurs.</p> <p>Le modèle de coûts <sup>1</sup> et le coût du cycle de vie (CCV) total sont continuellement mis à jour, en ajustant les données, les risques, les règles de base et les hypothèses pour tenir compte des nouveaux renseignements disponibles ou des changements apportés.</p> <p>Les erreurs sont relevées et corrigées.</p>	<p>L'objectif et le plan de l'exercice d'établissement des coûts sont bien définis.</p> <p>Toutes les étapes du processus du <u>Guide d'établissement des coûts</u> sont effectuées, mais avec moins de rigueur <b>pour une ou deux</b> d'entre elles en raison de délais serrés ou d'autres facteurs.</p> <p>Chaque élément de coût est estimé à l'aide de la technique d'établissement des coûts la plus appropriée pour les données recueillies et la maturité de l'initiative à ce moment-là.</p> <p>Le modèle de coûts <sup>1</sup> et le CCV total sont continuellement mis à jour, en ajustant les données, les risques, les règles de base et les hypothèses pour tenir compte des nouveaux renseignements disponibles ou des changements apportés. Le CCV total devrait tenir compte des risques associés à <b>toutes</b> les phases du projet.</p> <p>Les erreurs sont relevées et corrigées, et les <b>leçons apprises</b> sont consignées et appliquées tout au long du processus.</p>	<p>L'objectif et le plan de l'exercice d'établissement des coûts sont bien définis.</p> <p><b>Toutes</b> les étapes du processus du <u>Guide d'établissement des coûts</u> sont rigoureusement effectuées. Chaque élément de coût est estimé à l'aide de la technique d'établissement des coûts la plus appropriée pour les données recueillies et la maturité de l'initiative à ce moment-là.</p> <p>Le modèle de coûts <sup>1</sup> et le CCV total sont continuellement mis à jour, en ajustant les données, les risques, les règles de base et les hypothèses pour tenir compte des nouveaux renseignements disponibles ou des changements apportés. Le CCV total devrait tenir compte des risques associés à toutes les phases du projet.</p> <p>Les erreurs sont relevées et corrigées, et les leçons apprises sont consignées et appliquées tout au long du processus.</p>

Critères	Questions de l'évaluation	Exigences relatives aux niveaux de classification		
		Ordre de grandeur approximatif (OGA)	Indicative	Fondée
	<p><b>B. Est-ce que les principaux intervenants <sup>2</sup> :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Participent à l'exercice d'établissement des coûts?</b></li> <li>• <b>Sont en accord avec la pertinence des règles de base et des hypothèses?</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La collaboration avec les principaux intervenants <sup>2</sup> dans l'exercice d'établissement des coûts (par exemple, dans les activités d'identification des risques) est <b>limitée</b>, même si elle est consignée; et</li> <li>• Les principales règles de base et hypothèses sont <b>communiquées</b> aux principaux intervenants <sup>2</sup>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il y a une collaboration <b>étroite</b> avec <b>quelques</b> intervenants <sup>2</sup> principaux (par exemple, dans les activités d'identification des risques), et une collaboration préliminaire avec d'autres; et</li> <li>• Ils sont <b>d'accord</b> avec la pertinence des règles de base et des hypothèses.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le processus implique une collaboration <b>étroite</b> et <b>consignée</b> avec <b>l'ensemble</b> des principaux intervenants <sup>2</sup> dans l'exercice d'établissement des coûts (par exemple, dans les activités de détermination des risques);</li> <li>• Ils sont d'accord avec la pertinence des règles de base et des hypothèses.</li> </ul>

Critères	Questions de l'évaluation	Exigences relatives aux niveaux de classification		
		Ordre de grandeur approximatif (OGA)	Indicative	Fondée
	<p><b>C. Les résultats de l'exercice d'établissement des coûts sont-ils communiqués clairement?</b></p>	<p>Une fourchette des résultats potentiels de l'établissement des coûts est clairement communiquée aux principaux intervenants <sup>2</sup> qui sont informés de la classification de l'estimation des coûts, ainsi que de ses forces et de ses faiblesses. Cela comprend la divulgation transparente :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des règles de base et des hypothèses essentielles, et de tout désaccord sur leur application;</li> <li>• Des risques et des incertitudes, des principales limites de leur évaluation et de tout désaccord à cet égard;</li> <li>• Des limites quant à la définition de la portée, de l'exactitude du calendrier et de la qualité des données;</li> </ul> <p>et de leur incidence sur la crédibilité de l'estimation.</p> <p>Pour les présentations au CT, les items additionnels sous la section 'Diligence raisonnable dans l'établissement des coûts et validation de l'estimation des coûts' du <u>Guide à l'intention des rédacteurs de présentations au CT</u> devraient aussi être communiqués.</p>	<p>Une fourchette des résultats potentiels de l'établissement des coûts est clairement communiquée aux principaux intervenants <sup>2</sup> qui sont informés de la classification de l'estimation des coûts, ainsi que de ses forces et de ses faiblesses. Cela comprend la divulgation transparente :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des règles de base et des hypothèses essentielles, et de tout désaccord sur leur application;</li> <li>• Des risques et des incertitudes, des principales limites de leur évaluation et de tout désaccord à cet égard;</li> <li>• Des limites quant à la définition de la portée, de l'exactitude du calendrier et de la qualité des données;</li> </ul> <p>et de leur incidence sur la crédibilité de l'estimation. Les <b>facteurs de variation des coûts</b> depuis les estimations précédentes sont également communiqués, de même qu'une <b>fourchette du CCV total à jour</b> et les résultats de toute <b>validation</b> au moyen d'autres techniques d'établissement des coûts (voir la ligne 5b).</p> <p>Pour les présentations au CT, les items additionnels sous la</p>	<p>Une fourchette des résultats potentiels de l'établissement des coûts est clairement communiquée aux principaux intervenants <sup>2</sup> qui sont informés de la classification de l'estimation des coûts, ainsi que de ses forces et de ses faiblesses.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des règles de base et des hypothèses essentielles, et de tout désaccord sur leur application;</li> <li>• Des risques et des incertitudes, des principales limites de leur évaluation et de tout désaccord à cet égard;</li> <li>• Des limites quant à la définition de la portée, de l'exactitude du calendrier et de la qualité des données;</li> </ul> <p>et de leur incidence sur la crédibilité de l'estimation. Les facteurs de variation des coûts depuis les estimations précédentes sont également communiqués, de même qu'une fourchette du CCV total à jour et les résultats de toute validation au moyen d'autres techniques d'établissement des coûts (voir la ligne 5b).</p> <p>Pour les présentations au CT, les items additionnels sous la section 'Diligence raisonnable dans l'établissement des coûts et validation de l'estimation des coûts' du <u>Guide à l'intention des rédacteurs de présentations au CT</u> devraient aussi être communiqués.</p>

Critères	Questions de l'évaluation	Exigences relatives aux niveaux de classification		
		Ordre de grandeur approximatif (OGA)	Indicative	Fondée
			section 'Diligence raisonnable dans l'établissement des coûts et validation de l'estimation des coûts' du <u>Guide à l'intention des rédacteurs de présentations au CT</u> devraient aussi être communiqués.	

Critères	Questions de l'évaluation	Exigences relatives aux niveaux de classification		
		Ordre de grandeur approximatif (OGA)	Indicative	Fondée
<b>2. Complète</b> <i>L'exercice d'établissement des coûts tient compte de tous les éléments de coût, avec des limites claires en termes de portée et de calendrier.</i>	<b>A. La portée de l'estimation des coûts est-elle exhaustive?</b>	<p>Le niveau de détail de la structure initiale de répartition des coûts capture les éléments de coût <b>principaux</b>, mais est <b>insuffisant</b> et <b>restreint</b> la définition de la portée et des limites de l'estimation de coût. En présence de lacunes importantes ou de limites à l'établissement des coûts, des règles de base et des hypothèses sont mises en place pour encadrer la portée et le calendrier; et déterminer les éléments inclus ou non.</p> <p>Une évaluation <b>préliminaire</b> des CCV est effectuée en usant des données disponibles, incluant les données sur les activités opérationnelles, d'entretien et de cession.</p>	<p>La <b>portée</b> de l'estimation de coût est <b>clairement</b> définie, et la structure de répartition des coûts comporte <b>suffisamment</b> de détails pour saisir <b>tous</b> les éléments de coût <b>pertinents</b> associés à l'initiative. En présence de lacunes ou de limites à l'établissement des coûts, des règles de base et des hypothèses sont mises en place pour encadrer la portée et le calendrier; et déterminer les éléments inclus ou non.</p> <p>Une évaluation <b>initiale</b> des CCV est effectuée en usant des données disponibles, incluant les données sur les activités opérationnelles, d'entretien et de cession.</p>	<p>La portée de l'estimation des coûts est clairement définie, et la structure de répartition des coûts saisit tous les éléments de coût associés à l'initiative, sans qu'aucun n'ait été omis ou compté deux fois. Des règles de base et des hypothèses sont mises en place pour encadrer la portée et le calendrier; et déterminer les éléments inclus ou non.</p> <p>Au fur et à mesure que l'initiative mûrit et que des données additionnelles sont mises à disposition, les CCV liés à toutes les phases du cycle de vie sont <b>consolidés</b>.</p>
	<b>B. Les exigences de l'initiative sont-elles à un stade de développement mature <sup>3</sup> ?</b>	<p>Les produits livrables de l'initiative, ainsi que les exigences techniques et autres, en sont aux <b>premiers stades</b> <sup>3</sup> de leur élaboration.</p>	<p>Les produits livrables de l'initiative, ainsi que les exigences techniques et autres, sont à un stade de maturité <sup>3</sup> et de définition <b>modéré</b>.</p>	<p>Les produits livrables de l'initiative, ainsi que les exigences techniques et autres, sont à un stade de développement <b>mature</b> <sup>3</sup> et sont <b>entièrement définis</b>.</p>
	<b>C. Le calendrier est-il complet et réaliste?</b>	<p>Un calendrier <b>clair</b> et de <b>haut niveau</b> est élaboré pour l'initiative, marquant les étapes clés, les produits livrables et les échéances. Les principaux risques liés au calendrier sont identifiés.</p>	<p>Un calendrier <b>complet</b> est élaboré à des niveaux détaillés de la structure de répartition du travail de l'initiative, à l'aide de données <b>appropriées</b> <sup>4</sup> et d'une évaluation <b>initiale</b> des risques et de l'incertitude liés au calendrier.</p>	<p>Un calendrier complet est élaboré à des niveaux détaillés de la structure de répartition du travail de l'initiative, à l'aide de données appropriées <sup>4</sup> et d'une évaluation <b>complète</b> des risques et de l'incertitude liés au calendrier.</p>

Critères	Questions de l'évaluation	Exigences relatives aux niveaux de classification		
		Ordre de grandeur approximatif (OGA)	Indicative	Fondée
<b>3. Fondée sur des éléments probants;</b> <i>Les coûts sont axés sur les données et l'analyse appropriées <sup>4</sup>.</i>	<b>A. Les données disponibles sont-elles suffisantes et appropriées <sup>4</sup> pour appuyer un établissement des coûts axé sur la preuve?</b>	L'estimation des coûts est fondée sur des données <b>limitées</b> ou repose en grande partie sur des renseignements <b>moins axés sur la preuve</b> , comme l'avis d'experts en la matière (EM). Les données sont normalisées pour tenir compte des différences de temps, de volume, de complexité, et de tout autre facteur pertinent.	La <b>majorité</b> de l'estimation des coûts repose sur des données <b>suffisantes et appropriées <sup>4</sup></b> . Le recours à l'avis d'EM est limité. Les données sont normalisées pour tenir compte des différences de temps, de volume, de complexité et de tout autre facteur pertinent.	L'estimation des coûts repose <b>presque entièrement</b> sur des données suffisantes et appropriées <sup>4</sup> , avec un recours limité, voire inexistant à l'avis d'EM. Les données sont normalisées pour tenir compte des différences de temps, de volume, de complexité, et de tout autre facteur pertinent.
	<b>B. Les règles de base et les hypothèses sont-elles pertinentes? Établissent-elles des conditions de base réalistes?</b>	Les règles de base et les hypothèses sont fondées sur des renseignements de <b>moindre</b> qualité ou avec une contribution <b>limitée</b> du personnel qualifié du programme et du personnel technique.	La <b>majorité</b> des règles de base et des hypothèses qui ont une incidence importante sur l'estimation des coûts sont fondées sur des données <b>appropriées <sup>4</sup></b> . Elles ne sont pas arbitraires et sont élaborées <b>avec</b> la contribution d'experts techniques et d'experts en matière de programmes.	<b>Toutes</b> les règles de base et les hypothèses qui ont une incidence importante sur l'estimation des coûts sont fondées sur des données appropriées <sup>4</sup> . Elles ne sont pas arbitraires et sont élaborées avec la contribution d'experts techniques et d'experts en matière de programmes.
	<b>C. Des techniques d'analyse de données reconnues sont-elles utilisées pour réduire la subjectivité et renforcer la crédibilité de l'estimation? (par exemple, analyse de régression, analyse groupée, analyse factorielle, analyse par la méthode de Monte-Carlo, etc.)</b>	L'utilisation de techniques d'analyse de données est <b>limitée</b> , ou la qualité de l'information ou des données sous-jacentes est <b>limitée</b> .  En l'absence de sources de données fiable, et afin de mitiger la subjectivité de l'avis d'EM, les éléments probants qualitatifs fournis par les EM sont transformés en données à l'aide de <b>techniques de recherche</b> qualitatives et quantitatives solides, lorsque possible.	Des <b>techniques d'analyse</b> de données reconnues sont combinées à des renseignements et à des données de qualité <b>modérée à élevée</b> , afin de réduire la subjectivité et d'améliorer la crédibilité de l'estimation.	Des techniques d'analyse de données reconnues sont combinées à des renseignements et à des données de <b>haute qualité</b> , afin de réduire la subjectivité et d'améliorer la crédibilité de l'estimation.

Critères	Questions de l'évaluation	Exigences relatives aux niveaux de classification		
		Ordre de grandeur approximatif (OGA)	Indicative	Fondée
<p><b>4. Évaluée en fonction des risques</b></p> <p><i>Une analyse rigoureuse des risques et des incertitudes associés au coût permet de s'assurer que l'estimation des coûts est ajustée en fonction des risques. Elle examine les risques et les incertitudes liés au calendrier, aux exigences techniques, aux facteurs programmatiques, aux conditions économiques, aux facteurs juridiques, organisationnels et autres.</i></p>	<p><b>A. L'exercice d'établissement des coûts tient-il compte de la façon dont les changements apportés aux hypothèses, aux intrants et aux paramètres essentiels influent sur l'estimation ponctuelle <math>\leq</math>?</b></p>	<p>Une <b>évaluation de haut niveau</b> permet de déterminer comment les changements apportés aux principaux inducteurs de coûts, aux règles de base et aux hypothèses influent sur l'estimation ponctuelle <math>\leq</math>.</p>	<p>Une <b>analyse de sensibilité <math>\leq</math></b> contribue à affiner les paramètres et les hypothèses en déterminant dans quelle mesure l'estimation ponctuelle <math>\leq</math> est sensible aux changements des <b>facteurs principaux</b>.</p>	<p>Une <b>analyse de sensibilité <math>\leq</math></b> contribue à affiner les paramètres et les hypothèses en déterminant dans quelle mesure l'estimation ponctuelle <math>\leq</math> est sensible aux changements <b>pour l'ensemble des facteurs à coûts et à risque élevés</b>.</p>

Critères	Questions de l'évaluation	Exigences relatives aux niveaux de classification		
		Ordre de grandeur approximatif (OGA)	Indicative	Fondée
	<b>B. L'estimation des coûts est-elle éclairée par une analyse exhaustive et objective des risques et des incertitudes associés au coût?</b>	<p>Un <b>examen de haut niveau</b> est réalisé, s'appuyant surtout sur l'opinion d'<b>EM</b> avec une participation <b>limitée</b> de la part des autres intervenants <sup>2</sup> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer, hiérarchiser et décrire les risques et les incertitudes susceptibles d'influer sur le projet;</li> <li>• Quantifier la probabilité et l'impact potentiels des principaux risques et incertitudes sur les coûts ou le calendrier, en tenant compte des stratégies d'atténuation;</li> <li>• Établir des fonds pour les éventualités dans une fourchette de coûts possibles;</li> <li>• Consigner l'évaluation, communiquer ses résultats et divulguer tout désaccord avec les principaux intervenants <sup>2</sup> à cet égard; et</li> <li>• Surveiller les risques et incertitudes, et l'efficacité des stratégies d'atténuation, afin de tenir à jour l'information qui les concerne.</li> </ul>	<p>Une <b>analyse exhaustive</b> des risques et des incertitudes est réalisée, en usant de données <b>généralement</b> appropriées <sup>4</sup>, de pratiques exemplaires <sup>7</sup> <b>à des degrés divers</b>, et de <b>consultations</b> avec les principaux intervenants <sup>2</sup> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer, hiérarchiser et décrire les risques et les incertitudes susceptibles d'influer sur le projet. Pour le <b>CCV</b>, cela inclus les risques associés à toutes les phases de l'initiative, tels que les risques liés aux activités opérationnelles, d'entretien et de cession;</li> <li>• Quantifier la probabilité et l'impact potentiel des principaux risques et incertitudes sur les coûts ou le calendrier en s'appuyant sur une <b>analogie</b> avec des initiatives comparables ou des données provenant d'autres sources fiables, et en tenant compte des stratégies d'atténuation;</li> <li>• Établir des fonds pour les éventualités dans une fourchette de coûts possibles. Pour les initiatives</li> </ul>	<p>Une analyse exhaustive des risques et des incertitudes qui est <b>entièrement conforme</b> aux pratiques exemplaires <sup>6</sup> et qui comprend des consultations <b>étroites et consignées</b> avec les principaux intervenants <sup>2</sup> est réalisée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer, hiérarchiser et décrire les risques et les incertitudes susceptibles d'influer sur le projet; Pour le CCV, cela inclus les risques associés à toutes les phases de l'initiative, tels que les risques liés aux activités opérationnelles, d'entretien et de cession;</li> <li>• Quantifier la probabilité et l'impact potentiel des principaux risques et incertitudes sur les coûts ou le calendrier en s'appuyant sur une analogie avec des initiatives comparables ou des données provenant d'autres sources fiables, et en tenant compte des stratégies d'atténuation;</li> <li>• Établir des fonds pour les éventualités dans une fourchette de coûts possibles. Pour les initiatives complexes <sup>8</sup>, les modèles statistiques quantitatifs, comme les analyses de Monte-Carlo ou de la méthode des</li> </ul>

Critères	Questions de l'évaluation	Exigences relatives aux niveaux de classification		
		Ordre de grandeur approximatif (OGA)	Indicative	Fondée
			<p><b>complexes</b> <sup>8</sup>, les modèles statistiques quantitatifs, comme les analyses de Monte-Carlo ou de la méthode des moments, établissent la fourchette de coûts de l'estimation de base, les fonds pour les éventualités et le niveau de confiance <sup>9</sup>;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consigner l'analyse dans un <b>registre des risques</b> (voir la ligne 6a), communiquer ses résultats et divulguer tout désaccord avec les principaux intervenants <sup>2</sup> à cet égard; et</li> <li>• Surveiller les risques et incertitudes, et l'efficacité des stratégies d'atténuation, afin de tenir à jour l'information qui les concerne et appliquer les <b>leçons apprises</b>.</li> </ul>	<p>moments, établissent la fourchette de coûts de l'estimation de base, les fonds pour les éventualités et le niveau de confiance <sup>9</sup>;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consigner l'analyse dans un registre des risques (voir la ligne 6a), communiquer ses résultats et divulguer tout désaccord avec les principaux intervenants <sup>2</sup> à cet égard; et</li> <li>• Surveiller les risques et incertitudes, et l'efficacité des stratégies d'atténuation, afin de tenir à jour l'information qui les concerne et appliquer les leçons apprises.</li> </ul>

Critères	Questions de l'évaluation	Exigences relatives aux niveaux de classification		
		Ordre de grandeur approximatif (OGA)	Indicative	Fondée
<b>5. Validée</b> <i>Un processus d'assurance de la qualité <sup>10</sup> est appliqué pour assurer l'intégrité de l'exercice d'établissement des coûts et valider les résultats.</i>	<b>A. Un processus d'assurance de la qualité <sup>10</sup> est-il en place pour s'assurer de la rigueur de l'exercice d'établissement des coûts?</b>	Un processus d'assurance de la qualité <sup>10</sup> , axé sur les <b>principaux</b> éléments et répondant aux exigences minimales a été appliqué pour vérifier la qualité de l'exercice d'établissement des coûts.	Un processus d'assurance de la qualité <sup>10</sup> , axé sur les <b>principaux</b> éléments et répondant aux exigences minimales a été appliqué pour vérifier la qualité de l'exercice d'établissement des coûts.	Un processus <b>exhaustif</b> d'assurance de la qualité <sup>10</sup> répondant aux exigences minimales a été appliqué pour vérifier la qualité de l'exercice d'établissement des coûts <b>dans son ensemble.</b>
	<b>B. Les résultats de l'exercice d'établissement des coûts ont-ils été validés comme étant raisonnables?</b>	Des efforts <b>limités</b> sont déployés pour confirmer que les résultats de l'estimation des coûts sont raisonnables.	Les résultats des estimations pour les <b>éléments de coût de grande valeur</b> sont validés en les comparant aux données historiques d'initiatives similaires, ou en utilisant d'autres techniques d'établissement des coûts. Celles-ci peuvent comprendre une analyse comparative, une comparaison par classes de référence, ou des approches similaires.	Les <b>résultats</b> de l'estimation des coûts sont validés à l'aide d'autres techniques d'établissement des coûts, notamment une estimation indépendante crédible ou une analyse comparative réalisée par un groupe à l'abri de l'influence du dirigeant de projet. Il est également possible de recouper les résultats de l'estimation des coûts en les comparant aux données historiques d'initiatives similaires.

Critères	Questions de l'évaluation	Exigences relatives aux niveaux de classification		
		Ordre de grandeur approximatif (OGA)	Indicative	Fondée
<b>6. Consignée</b> <i>Les renseignements importants sur l'établissement des coûts sont rigoureusement consignés afin de garantir la transparence, la compréhension et la traçabilité de l'exercice d'établissement des coûts.</i>	<b>A. L'analyse des risques et des incertitudes (et l'analyse de sensibilité, si distincte) est-elle consignée de façon à :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la surveillance des facteurs pouvant affecter le coût?</li> <li>• Soutenir un examen de sa méthodologie ?</li> </ul>	<p>Tous les événements à risque (menaces et occasions) ayant une incidence potentielle sur les coûts ou le calendrier sont documentés <b>dans le modèle de coûts</b> <sup>1</sup> lui-même, de même que la méthode de leur évaluation et ses résultats.</p> <p>Le modèle de coûts <b>identifie</b> aussi les inducteurs de coût <b>principaux</b>, les règles de base et hypothèse et explique comment ils pourraient affecter l'estimation.</p> <p>Tout désaccord avec les principaux intervenants <sup>2</sup> au sujet de l'évaluation ou de ses résultats est consigné.</p>	<p>Tous les événements à risque (menaces et occasions) ayant une incidence potentielle sur les coûts ou le calendrier sont consignés dans un <b>registre des risques</b> <sup>11</sup>, avec la méthode de leur évaluation et ses résultats.</p> <p><b>L'analyse de sensibilité</b> est aussi documentée pour montrer comment les résultats varient selon les changements apportés aux inducteurs de coûts, règles de base, hypothèses ou autres facteurs clés.</p> <p>Tout désaccord avec les principaux intervenants <sup>2</sup> au sujet de l'évaluation ou de ses résultats est consigné.</p>	<p>Tous les événements à risque (menaces et occasions) ayant une incidence potentielle sur les coûts ou le calendrier sont consignés dans un registre des risques <sup>11</sup>, avec la méthode de leur évaluation et ses résultats.</p> <p>L'analyse de sensibilité est aussi documentée pour montrer comment les résultats varient selon les changements apportés aux inducteurs de coûts, règles de base, hypothèses ou autres facteurs clés.</p> <p>Tout désaccord avec les principaux intervenants <sup>2</sup> au sujet de l'évaluation ou de ses résultats est consigné.</p>
	<b>B. Un rapport sur les coûts est-il élaboré?</b>	<p><b>Aucun rapport</b> sur les coûts n'est élaboré, mais le modèle de coûts <sup>1</sup> lui-même contient suffisamment d'information pour favoriser un examen et une compréhension raisonnables de la méthode d'établissement des coûts et de ses résultats.</p>	<p><b>Un rapport</b> sur les coûts est élaboré conformément au document <u>Les principes fondamentaux : documentation des coûts</u> afin de faciliter l'examen technique de l'exercice par des analystes de coûts, des intervenants <sup>2</sup> clés ou des auditeurs.</p>	<p>Un rapport sur les coûts est élaboré conformément au document <u>Les principes fondamentaux : documentation des coûts</u> afin de faciliter l'examen technique de l'exercice par des analystes de coûts, des intervenants <sup>2</sup> clés ou des auditeurs. La documentation du <b>modèle de coûts</b> lui-même est également suffisante pour permettre un examen et une compréhension raisonnables de la méthode d'établissement des coûts et de ses résultats.</p>

Critères	Questions de l'évaluation	Exigences relatives aux niveaux de classification		
		Ordre de grandeur approximatif (OGA)	Indicative	Fondée
	<p><b>C. La communication de renseignements importants sur l'établissement des coûts est-elle consignée de manière à favoriser une prise de décision éclairée?</b></p>	<p>Des documents d'information sont mis au point pour offrir aux décideurs un résumé clair des résultats, notamment des éléments à communiquer à la ligne 1c.</p> <p>Dans le cas des présentations au CT, la communication de renseignements importants sur l'établissement des coûts s'harmonise avec les attentes du <u>Guide à l'intention des rédacteurs de présentations au CT</u>, <b>dans la mesure du possible</b>; et le modèle de l'<u>Annexe sur l'information sur l'établissement des coûts</u>, lorsque requis.</p>	<p>Des documents d'information sont mis au point dans le but d'offrir aux décideurs un résumé clair des résultats, notamment des éléments à communiquer à la ligne 1c.</p> <p>Dans le cas des présentations au CT, la communication de renseignements importants sur l'établissement des coûts s'harmonise avec les attentes du <u>Guide à l'intention des rédacteurs de présentations au CT</u>, <b>dans la mesure du possible</b>; et le modèle de l'<u>Annexe sur l'information sur l'établissement des coûts</u>, lorsque requis. La communication transparente d'une <b>fourchette d'estimation du CCV total</b> à jour devrait être incluse, indépendamment de la décision ou des pouvoirs demandés.</p>	<p>Des documents d'information sont mis au point dans le but d'offrir aux décideurs un résumé clair des résultats, notamment des éléments à communiquer à la ligne 1c.</p> <p>Dans le cas des présentations au CT, la communication de renseignements importants sur l'établissement des coûts s'harmonise avec les attentes du <u>Guide à l'intention des rédacteurs de présentations au CT</u>; et le modèle de l'<u>Annexe sur l'information sur l'établissement des coûts</u>, lorsque requis. Elle comprend la communication transparente d'une fourchette d'estimation des CCV totaux à jour, indépendamment de la décision ou des pouvoirs demandés.</p>

Critères	Questions de l'évaluation	Exigences relatives aux niveaux de classification		
		Ordre de grandeur approximatif (OGA)	Indicative	Fondée
1	Un modèle de coût est un modèle d'estimation qui est développé pour le calcul du coût estimé futur d'une initiative. Il devrait utiliser, pour les calculs, des données appropriées <sup>4</sup> ainsi que des techniques et des méthodes d'établissement des coûts reconnues; et, au sein du GC, devrait suivre le processus du <i>Guide d'établissement des coûts</i> .			
2	Les intervenants peuvent inclure, sans s'y limiter : les fournisseurs, les experts tiers (y compris les experts en établissement des coûts et autres experts techniques), les bureaux de projet (également appelés bureaux de gestion de projet), les dirigeants principaux des finances, les responsables d'initiative, les chefs des ressources humaines, les responsables des données, les autres organisations concernées par l'initiative et les organismes centraux responsables de l'examen de l'information, le cas échéant.			
3	La maturité du stade de développement des exigences est basée les facteurs suivants : une conception mature, l'aptitude technologique, la capacité de l'industrie, la maturité de la mobilisation de la chaîne d'approvisionnement, les efforts de planification interne, la durée restante de l'horizon de planification et la documentation disponible sur les principales considérations techniques, programmatiques et de calendrier.			
4	Les données sont appropriées lorsqu'elles correspondent aux objectifs et à la portée de l'initiative et de son exercice d'estimation des coûts, et lorsqu'elles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proviennent d'une source fiable et que leur exactitude est avérée, comme dans le cas des coûts réels ou historiques;</li> <li>• Sont directement comparables à ce qui est estimé;</li> <li>• Sont suffisamment récentes pour refléter les changements qui se produisent au fil du temps, comme les progrès technologiques, l'évolution des normes de l'industrie, les changements de processus et les changements dans la dynamique du marché; et</li> <li>• Sont normalisées ou ajustées à l'aide d'un processus rigoureux pour tenir compte des différences de temps, de volume ou de complexité, y compris l'indexation avec des indices provenant de sources fiables, représentatives des biens ou services spécifiques estimés.</li> </ul>			
5	L'estimation ponctuelle correspond au total de tous les éléments de coûts estimés dans la structure de répartition des coûts, y compris l'indexation, avant qu'un ajustement quelconque soit effectué pour tenir compte du risque et de l'incertitude.			
6	Une analyse de sensibilité évalue la sensibilité de l'estimation des coûts aux changements des facteurs sous-jacents, en faisant varier les hypothèses, les intrants et les paramètres, et en examinant comment chaque facteur influe de façon indépendante sur les résultats. Elle permet d'affiner les paramètres et les hypothèses, et de déterminer les inducteurs de coûts et les facteurs essentiels. Elle peut aussi être utilisée pour établir une fourchette de coûts allant du pire au meilleur des scénarios. Les facteurs sous-jacents peuvent inclure des éléments de coût essentiels, des règles de base, des hypothèses (y compris le calendrier), des méthodes d'établissement des coûts, des données, des stratégies de réponse aux risques et d'autres paramètres.			
7	Les pratiques exemplaires en matière d'analyse des risques et des incertitudes, et d'établissement d'un fond pour les éventualités dans une fourchette de coûts possibles du projet, comprennent: <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'utilisation de sources de données appropriées <sup>4</sup>;</li> <li>• L'analyse des risques et des incertitudes sur des projets (ou des programmes) comparables;</li> <li>• La consultation avec les principaux intervenants <sup>2</sup> (par exemple, le Bureau de gestion de projet) pour les activités de détermination et de priorisation des risques, et l'obtention de leur avis sur les méthodes et les résultats de l'évaluation des risques;</li> <li>• L'utilisation d'une analyse de sensibilité ou d'autres techniques d'analyse de données pour affiner les paramètres et les hypothèses; et</li> <li>• L'utilisation de techniques statistiques quantitatives pour quantifier l'effet global des risques et des incertitudes sur les résultats, et la probabilité d'achever le projet dans une fourchette de coûts estimée.</li> </ul>			

Critères	Questions de l'évaluation	Exigences relatives aux niveaux de classification		
		Ordre de grandeur approximatif (OGA)	Indicative	Fondée
<u>8</u>	Les initiatives complexes impliquent généralement l'acquisition ou l'entretien d'actifs majeurs ou d'infrastructures critiques, par le biais de contrats ou de projets s'étalant sur plusieurs années. Il peut aussi s'agir d'initiatives à valeur pécuniaire élevée, pour lesquelles le coût total estimé représente un montant substantiel par rapport au budget total du Ministère; ou d'initiatives critiques qui représentent des priorités gouvernementales majeures, qui font l'objet de surveillance ou de visibilité accrue, ou qui pourraient avoir un impact majeur sur le Canada dans son ensemble.			
<u>9</u>	Le niveau de confiance exprime la probabilité que le coût du projet soit moindre ou égal au coût estimé. Il est basé sur une distribution de probabilité cumulative ou une courbe en 'S' découlant de l'analyse des risques et des incertitudes.			
<u>10</u>	Le processus d'assurance de la qualité devrait consister au minimum : <ul style="list-style-type: none"> <li>• À vérifier que toutes les étapes du processus d'établissement des coûts détaillées à la section 7 du <i>Guide d'établissement des coûts</i> sont effectuées;</li> <li>• À veiller à ce que les règles de base, les hypothèses, les risques et les incertitudes en tout ou partie soient expliqués, consignés, examinés et jugés raisonnables par les experts techniques, le dirigeant principal des finances, les responsables de l'initiative, le Bureau de projet et les autres intervenants <sup>2</sup> clés;</li> <li>• À effectuer des vérifications de la qualité des données, à la recherche d'erreurs ou d'omissions;</li> <li>• À valider les données comme étant appropriées <sup>4</sup>, en les comparant à une deuxième source de données ou, en l'absence d'une deuxième source de données, par des experts techniques;</li> <li>• À recouper les jugements techniques rendus par les estimateurs ou les EM en analysant les données à l'appui et en examinant la documentation; et</li> <li>• À valider les qualifications des experts lorsque l'information est fondée sur leur opinion.</li> </ul>			
<u>11</u>	Le registre des risques contient au minimum : le titre et la description des risques, leurs probabilité et impact potentiel, et la méthode utilisée pour les quantifier et établir le fond pour les éventualités.			

**Date modified:** 2025-07-24